

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DE LA FÉDÉRATION DE TIR À L'ARC DU QUÉBEC
TENUE LE 12 OCTOBRE 2022 À 18H30, WEBCONFÉRENCE ZOOM

Présences à l'AGE

Club Kamentukash inc.	Léonard Brisson	Délégué
Les archers de Fabreville Ste-rose	Rémi Morasse	Délégué
Tir à l'arc Drummondville	Pierre Ferland	Délégué, membre du CA
Fléchivores de Sherbrooke	Benoît Massicotte	Délégué
Club des archers St-Félicien	Diane St-Gelais	Déléguée
Club des archers de Jonquière	Louis Bouchard	Délégué
Club de tir à l'arc le Sagittaire	Louise Sévigny	Déléguée
La fine pointe de Brossard	André Offerman	Délégué
Les Flèches Maska de St-Hyacinthe	Louis-Maire Philie	Délégué
Club des archers de Boucherville	Luc La Madeleine	Délégué
Club de tir à l'arc Héraclès	Josée Lavigne-Bachand	Déléguée
Club Kamentukash inc.	Guy Comeau	Membre du CA Président
Club Kamentukash	Yves Dussault	Membre du CA Trésorier
Club de tir à l'arc le Sagittaire	Louise Sévigny	Déléguée
Club de tir à l'arc Héraclès	Martine Charron	Membre du CA Vice-présidente et secrétaire de l'AGE
Artémis	Gino Gualtieri	Membre du CA
Artémis	Alexis Laliberté	Délégué
Les archers de St-Hubert	Glenn Gudgeon	Membre du CA
Les archers de la Capitale	Michel Pelletier	Délégué
	Me Émilie Gonthier	Présidente de l'AGE
	Gabriela Cosovan	Bureau

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président Guy Comeau déclare l'ouverture de l'assemblée à 18h42.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Vérification de présences par M Glenn Gudgeon qui avise l'assemblée que le quorum est obtenu avec tous les membres actuellement présents.

3. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

AGE12102022RES01

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par Louise Sévigny de nommer Me Émilie Gonthier à titre de présidente d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

AGE12102022RES02

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par Léonard Brisson de nommer Martine Charron à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La convocation a été envoyée dans les délais requis. Le tout est conforme.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les participants ont reçu avant l'AGE l'ordre du jour inclus dans la convocation. Me Gonthier mentionne que la ratification des règlements généraux sera le seul point abordé lors de cette assemblée.

AGE12102022RES03

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par André Offerman que l'assemblée adopte l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Mme Cosovan présente le dossier. M Gudgeon ajoute les modifications et les ajustements que la fédération a dû faire pour les différentes politiques. Me Gonthier propose la dispense de la lecture du document.

AGE12102022RES04

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par Rémi Morasse que l'assemblée soit dispensée de la lecture complète des règlements généraux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Me Gonthier fait la présentation des modifications aux règlements généraux en faisant le lien avec les anciens règlements.

AGE12102022RES05

Il est proposé par Pierre Ferland et appuyé par Louise Sévigny de ratifier l'ensemble des règlements généraux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AGE12102022RES5

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par André Offerman de lever la séance à 19h06.

AUCUNE OBJECTION